



Schweizer Schiesssportverband
Fédération sportive suisse de tir
Federazione sportiva svizzera di tiro
Federazium svizra dal sport da tir

Rapport de tir pour les concours des sociétés (CSOC)

Fusil : 300 m

Position N° 9

Au Comité de SCT	VAUD	N° Sté	26	Nom de la Société	Carabiniers de la Menthue		
Nom du tir	Tir de la Rochette						
Stand de tir	Bioley-Magnoux			Dates de tir	02/03/04/05 mai 2024		
Participation 300 m		Sommes	Différence +/-*	A attribuer	Remise	Plus / moins	
Tireurs	179		Sommes à reporter*				
Groupes A	6	180.00		180.00		180.00	
Groupes D/E	20	800.00	34.40	834.40		840.00	
Groupes D/E		-		-		-	
Cible à répartition							
	Nombre de tireurs	Prix de la passe sans munition	Total des passes	60%	Répartitions effectives	Plus ou moins*	
		Fr. 17.90	Fr. 17.90			Sommes à reporter*	
A	28	17.90	501.20	300.72	330.00	29.28	
D	80	17.90	1 432.00	859.20	880.00	20.80	
E	60	17.90	1 074.00	644.40	610.00	-34.40	
Les chiffres dont le "moins" apparaît, ces répartitions vont aux groupes concernés							
Distinctions-CC ou prix en nature	Pièces	Nombre de tireurs	Total en %				
300 m/cibles	155	179	87%				
Cartouches utilisées							
	Genre d'armes	Nombre					
300 m	FS/AL	28					
GP11	FA57/03	65					
FA90	FA90	69					
Total	MQ	16					
	FA57/02	1					
	Total	179					
Décompte							
Taxes FST ou livrets de tir				Nombre	179	1.00	179.00
Taxes AVTS ou livrets de tir				Nombre	179	1.00	179.00
Totaux							358.00
Timbre de la société							
	Lieu :	Bioley-Magnoux	Date :	06.05.2024			
Carabiniers de la Menthue	Pour le Comité	Le responsable :	François Perey				
Reçu par le Comité AVTS	Date :	07.05.2024	Hédiguer Gilbert				

A remplir les cases vertes

Me retourner ce rapport et le palmarès avec les répartitions pour approbation

Délai 2 semaines après le tir, merci de respecter.

Les taxes sont à payer sur Iban : CH29 0900 0000 1604 7584 2 ou CP 16-47584-2

Association Vaudoise de Tir - 1000 Lausanne

Délai après approbation: 4 semaines pour les paiements et répartitions